

	<p><i>Agir et travailler en synergie</i></p> <p>Comprendre les conduites addictives en milieu professionnel pour mieux les prévenir</p>
<p>Formation</p>	
<p>Public</p> <p>Toute personne concernée par ce thème ou désireuse de le découvrir : Responsable RH Représentants du personnel ...</p> <p>Durée</p> <p>1 à 2 jours</p>	<p>Problématique</p> <p>La formation, a pour objectif de sensibiliser les acteurs de l'entreprise (direction, encadrement) aux problèmes liés aux conduites addictives pour favoriser un plan de prévention et favoriser une prise en charge précoce et le suivi des salariés en difficulté avec l'alcool, la drogue et le tabac.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'obtenir une intelligence générale sur les conduites addictives, ▪ De préciser les notions juridiques, médicales et ergonomiques afin d'appréhender la réalité à partir d'un vocabulaire commun ▪ De renforcer la culture d'entreprise et les principes de management ▪ D'appréhender les processus organisationnels susceptibles d'induire l'occurrence de ce type de dysfonctionnements, ▪ De faire comprendre les risques humains et juridiques, et leurs conséquences pour l'établissement, ▪ De contribuer à une politique de prévention. <p>Contenu</p> <p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La place du travail dans la construction de la santé du salarié ▪ Des notions à expliciter : usage, mésusage et dépendance ▪ Le coût humain et le coût économique des conduites addictives <p>Identifier les facteurs psychologiques et sociaux révélateur de conduites addictives</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les indicateurs sociaux (absentéisme, accidents de travail...) ▪ Les facteurs professionnels liés à l'entreprise (poste dangereux, absence d'augmentation de salaire, d'accès à la formation, restructuration, déménagement, pratique de management...) ▪ Les facteurs personnels (pathologie psychologique, problèmes familiaux) <p>Connaître le cadre légal</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La responsabilité de l'employeur en matière de risques professionnels ▪ La responsabilité du salarié ▪ Le tabac dans l'entreprise ▪ L'alcool dans l'entreprise ▪ Les drogues dans l'entreprise <p>Prévenir les conduites addictives</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir identifier les métiers, les postes les plus exposés ▪ Savoir les analyser et se placer en situation d'alerte ▪ Savoir écouter et dialoguer avec le salarié ▪ Agir sur l'organisation du travail ▪ Connaître l'apport de la médecine du travail ▪ Associer les Institutions représentatives du personnel (CE et CHSCT) ▪ Définir une information appropriée des salariés